

Discours de Daniel Boyer, Maire

Monsieur le président du Conseil département, cher Denis,

Madame et Messieurs les Maires, Chers collègues,

Madame Alberola, Trésorière principale,

Madame Agullo représentant la Fondation du Patrimoine,

Madame Welisch , architecte

Mesdames et messieurs des différentes sociétés et entreprises,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation par ce beau samedi très ensoleillé, très chaud !!!

Pourquoi des logements sociaux sur notre Commune ?

Depuis que je suis Maire, j'ai pu constater que de nombreux jeunes quittent la commune à l'âge adulte pour s'installer en location dans les environs et parfois bien plus loin. D'ailleurs, les recensements successifs confirment le vieillissement de la population d'Aigaliers. Nous devons progressivement inverser cette tendance.

De toute évidence, il existe des besoins de logements en location sur la Commune.

J'ai toujours souhaité réhabiliter l'ancien presbytère pour y créer des logements sociaux à destination des jeunes ou de personnes seules aux ressources modestes.

Jusqu'en 2004, ce bâtiment communal était lié par un bail commercial avec le propriétaire de l'auberge. Nous avons souhaité que la Commune retrouve la pleine jouissance de ce patrimoine. C'est ce qui s'est finalement réalisé en 2005.

Les finances de la Commune ne permettaient pas cet investissement aussi conséquent en 2008. J'ai donc sollicité un bailleur social – Habitat du Gard- qui après étude, m'a signifié que le coût important des travaux ne lui permettait pas d'assurer un équilibre d'exploitation.

En 2009, j'ai contacté un autre bailleur « Un toit pour tous » qui m'a fait la même réponse.

Toujours en 2009, j'ai à nouveau sollicité Habitat du Gard avec l'appui du Conseiller Général du Canton ... mais la réponse fût la même !!

Ce que je comprends !

Que faire de ce bâtiment de caractère situé au cœur d'Aigaliers et qui se détériorait chaque jour un peu plus ?

Fallait-il se résigner à le vendre ? Cette idée m'était insupportable !

Je reviens à 2008, c'est à partir de cette période que de nombreuses, je dirais même de très nombreuses entreprises de photovoltaïques démarchaient le Conseil municipal pour construire un parc sur la Commune.

J'ai fait le lien entre ces deux objectifs et cela m'a poussé à proposer au Conseil municipal la création sur Aigaliers d'un parc photovoltaïque générant de nouvelles ressources financières avec la perspective de rénover l'Ancien presbytère.

Depuis le début, le Conseil et moi-même avons dit que les premiers gros investissements seraient réservés à ce bâtiment.

L'année dernière, à la même période, nous avons inauguré le parc !

Depuis, nous n'avons pas perdu de temps puisque qu'un an après, nous coupons le ruban qui ouvre une nouvelle vie à l'ancien presbytère !

5 logements sociaux à loyer modéré

1 salle culturelle et multi-activités, entièrement rénovée.

Je pense sans dénaturer l'édifice ! A vous de juger ...

Aujourd'hui, je ne cache pas mon soulagement et mon plaisir !

J'aurais très mal supporté de laisser aux futurs Maires et Conseillers municipaux un bâtiment délabré et insalubre !

Je remercie les conseils municipaux successifs qui ont réfléchi et travaillé pour que ce projet qui nous tenait tant à cœur, se réalise !

Daniel Boyer

Financement des travaux.

Coût des travaux : 590 000,00 € HT hors honoraires

Nous avons obtenu un agrément de l'Etat pour un financement Prêt Locatif à Usage Social – PLUS- ce qui nous a permis de contracter un emprunt avec la Caisse des Dépôts et Consignations –CDC- au taux du Livret A (0,75 + 1% en 2016), avec également des avantages non négligeables : Réduction de la TVA à 5,5 % ; exonération de taxe foncière , ainsi que la signature d'une Convention Etat/ Commune pour que les locataires bénéficient de l'Allocation Personnalisée Logement(APL)

Emprunt : sur 20 ans avec la Caisse Dépôts et Consignations : 300 000,00 €

Crédit mutuel : 450 000,00 € sur 20 ans

Remboursement annuel : 46900,00 €

Subventions obtenues :

Etat : Dotation Equipement Territoires Ruraux pour le logement Personnes à Mobilité Réduite : 40500,00 €

Etat : Fonds d'Investissement Public Local : 71 457,00 €

Département : 7500,00€ pour les logements

Région : 7500,00€ pour les logements

Souscription de la Fondation du Patrimoine : je remercie les particuliers, les entreprises et les organismes qui ont fait des dons qui s'élèvent à 3000,00 €.

Total des subventions et dons : 130 457,00 €

Le Conseil Municipal a mandaté 2 architectes qui ont présenté leurs projets respectifs.

A l'unanimité, le Conseil a choisi le projet de Madame Gabrielle Welisch, architecte installée à Uzès et spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien.

Ce qui a plu d'emblée aux élus, c'est que Mme Welisch a conservé l'escalier en pierre, pièce maîtresse à l'intérieur et proposé de rénover toutes les parties extérieures en respectant le patrimoine du 19^{ème} siècle.

Après Appels d'offres, les entreprises ont été retenues pour 9 lots.

Entreprises :

Maçonnerie : Marrel

Désamiantage : Amiantec

Menuiseries Bois intérieur/extérieur : Fernandez

Serrurerie : Romano

Cloison plâtrerie isolation : Solelec

Carrelage, faïence : Solal

Peinture : Santos et fils

Plomberie : Gibert et Mula

Electricité : Gex

Hors appel d'offres : pour le portail l'entreprise de ferronnerie Pinat installée au Chabian

Toutes ces entreprises sont installées à proximité et je suis satisfait que notre investissement communal ait permis de faire travailler ces entreprises gardoises.

Je n'oublie les représentants des autres sociétés ayant assuré la maîtrise d'œuvre du chantier : Messieurs Poissonnier, économiste ; Fouchard de Logibat ; Gauchard de BET ;

Allègre coordonnateur SPS ; Chatellard de APAVE

Je remercie Madame Gabrielle Welisch pour la qualité de son projet.

Et Anne-Emmanuelle l'Héritier qui a assuré le suivi du chantier chaque semaine.

Faire des travaux entraîne forcément des désagréments pour les riverains.

Je les remercie pour leur patience et leur compréhension, d'autant plus que les travaux d'enfouissement des réseaux d'Eclairage public et du pluvial ont été effectués en même temps.

1857 – 2017 = 160 ans

Rendez-vous en 2077 ... pour la prochaine rénovation du presbytère !!

En attendant, vous pouvez le visiter, après le traditionnel « couper du ruban »

Ensuite, je vous invite à l'apéritif dans la cour de la Mairie !